



Les règles essentielles du collège :

1. Politesse et courtoisie :

- a. **Entre pairs.** Je n'utilise pas d'insultes pour appeler mon camarade ou pour discuter avec lui. L'insulte est rare, elle n'est pas banale. Je ne bouscule pas mon voisin, je ne le frappe pas, même pour « s'amuser ». Je retire ma casquette et ma capuche dans les couloirs.
- b. **Envers les adultes** (professeurs, agents, AED, CPE, personnels de bureau) : je ne m'adresse pas aux adultes de l'établissement comme je m'adresse à un copain. Je ne coupe pas la parole. Je fais attention à ne pas les bousculer dans les couloirs. Je donne mon carnet si un adulte le demande.

2. Respect des règles et des biens :

- a. Je ne circule pas dans les couloirs pendant la récréation ou entre midi et deux. J'ai un billet de circulation si je dois rencontrer un adulte du collège sur ces temps.
- b. Je me rends aux sanitaires durant les temps de pause et non pendant les cours (ou la permanence). Les sorties sont réservées aux urgences.
- c. Je ne dégrade pas et je ne salis pas (sanitaires, cantine, couloirs)
- d. J'arrive à l'heure en classe
- e. Je me range dans la cour aux horaires prévus.

3. L'usage du téléphone portable :

L'usage est interdit au collège : je ne le sors pas pour regarder l'heure ou tout autre prétexte. Il doit être éteint au fond du sac. En aucun cas, il ne peut être manipulé durant le temps de présence au collège.

Je n'utilise pas non plus de montre connectée.

L'appareil peut être confisqué pour la journée.

Une seule exception à cette règle : quand un adulte donne l'autorisation (pour un exercice ou pour appeler les parents, ou en cas de raisons médicales connues de l'infirmière scolaire).

Le non-respect de ces points essentiels peut entraîner des punitions ou des sanctions.